

Nos Fêtes Jubilaires

(Extrait d'une Circulaire de Mgr F. X. Cloutier, évêque des
Trois-Rivières, en date du 29 avril 1915.)



1715 - 1915

Je vous préviens dès aujourd'hui qu'au mois de septembre prochain on célébrera, au Cap de la Madeleine, par de grandes fêtes, le deux-centième anniversaire de l'érection du Sanctuaire du Saint-Rosaire, qui est devenu si célèbre comme lieu de pèlerinage et comme centre de l'action protectrice de Marie Immaculée au milieu

de nous. Ces fêtes seront pour nous d'un intérêt tout particulier, puisqu'elles nous rappelleront vivement le souvenir de personnes et de choses, dont il a plu à Dieu de se servir pour faire éclater sa miséricorde sur nous. De cet humble sanctuaire, en effet, depuis de longues années, des grâces extraordinaires et multipliées, s'échappent sous le souffle de la prière, et se répandent sur notre pays entier, et plus particulièrement sur notre diocèse. Suivant les témoignages les plus autorisés, le Saint-Rosaire est une arme très puissante contre les ennemis du nom chrétien, de sorte que notre sanctuaire du Cap est véritablement un fort de défense ou un rempart contre ceux qui en veulent à notre foi et à nos traditions catholiques.

Que convient-il de faire, mes chers Coopérateurs, pour que nous prenions une juste part à cette célé-